

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

#### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.



Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

## VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

*Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.*

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

*« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.*

*« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison : sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.*

*« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »*

---

Depuis la mort de Mgr Lafamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

**A. TOUSSAINT & CIE**

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

### "LINABESTOS"

est la seule planche murale

#### ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

#### COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

#### LA CIE DES PRODUITS D'AMIANTE ET DE CIMENT.

78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

## **Dorure, Argenture, Vernissage à l'or et Réparations**

**POUR LE CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES**



**CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC., Ré-Argentés  
et Dorés.**

**CHANDELIERS D'AUTEL, ENCENSOIRS, ETC., Ré-Argentés  
ou Re-Vernis à l'or.**

**ARGENTERIE DE TABLE, COUPELLERIE, Réparées et  
Ré-Argentées.**

**DORURE ET ARGENTURE DE MENUS OBJETS: MÉDAILLES,  
CHAINETTES, ETC.**

Tous nos travaux sont confiés à des experts, et donnent la plus entière  
satisfaction; nos prix défient toute compétition.

Nous serons heureux de répondre à toute demande de renseignements.

# **LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE**

**ÉTABLIE EN 1899**

**A. GIROUX, Gérant.**

**57, ST-GABRIEL, MONTREAL.**

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.

**LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT  
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.  
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?**

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et  
tous sont satisfaits.

**GRATIS** Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du  
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DÉRY, 21-23, NOTRE-DAME EST,  
MONTREAL.**

**LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC**

**N. RIOUX & CIE**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

**AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.**

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

Bureau: 82 rue St-Pierre

Téléphone 263

Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIFR  
D'ASSURANCES  
FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

**LORENZO AUGER**  
ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean  
LÉVIS.

(Edifice de la Métropolitaine.)

**JOS.-P. OUELLET**

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAULT,** DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

Restauration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

## LOUIS MORENCY

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN, QUEBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les Évangélistes.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS  
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ELECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et surplus - - - - - 1,863,900.24

**Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président : M. H. LAPORTE**, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
**Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU**, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DE CONTRÔLE

**Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE**, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandé; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

**Succursale de Québec : LEON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.**



**SI LE PUBLIC CONNAISSAIT** les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES  
TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

---

**P.-C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

---

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

---

---

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine*, 353. — *Les Quarante-Heures*, 353.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le lire, le défendre, le propager, 354. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Le conopée du tabernacle, 357. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : France, 359 ; Angleterre, 361 ; Belgique, 361 ; États-Unis, 363. — LES LIVRES, 364.

**Bulletin social :** FAITS ET ŒUVRES : Les retraites fermées, 365.

---

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

---

Dimanche, 6 février. — V ap. l'Épiph. SOL. DE LA PURIFICATION.  
Lundi, 7. — S. ROMUALD, abbé.  
Mardi, 8. — S. JEAN DE MATHA, confesseur.  
Mercredi, 9. — S. CYRILLE D'ALEXANDRIE, év. et docteur.  
Jeudi, 10. — STE SCHOLASTIQUE, vierge.  
Vendredi, 11. — APPARITION DE LA B. V. M. A LOURDES, *dbl. maj.*  
Samedi, 12. — LES SS. SEPT FONDATEURS, confesseurs.  
Dimanche, 13. — VI ap. l'Épiph. Du dim.

---

## QUARANTE-HEURES

---

7 février, Couvent du Cap St-Ignace. — 9, St-Evariste. — 11, Couvent de Bellevue. — 12, Couvent de Lambton.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

**CAUSERIE DE LA SEMAINE**

### **LE LIRE, LE DÉFENDRE, LE PROPAGER**

Considérons pendant quelques instants ces trois points d'une méditation toujours opportune et toujours d'actualité ; il s'agit, en effet, de trois devoirs éminemment sacerdotaux, que nous, prêtres du diocèse de Québec en particulier, avons envers le journal catholique.

\* \* \*

La loi d'amour apportée au monde par Jésus-Christ nous a nettement tracé le devoir d'aimer notre prochain <sup>(1)</sup> ; l'aimer, c'est lui vouloir du bien ; lui vouloir du bien c'est en vouloir faire plus encore à son âme qu'à son corps ; et faire du bien à son âme, ne consiste pas seulement à la préserver ou la guérir des fautes que réproouve la morale ; c'est aussi, et tout autant, la préserver ou la guérir des erreurs que réproouve la saine doctrine.

Autant la puissance de la presse aux mains des sectaires favorise l'expansion de l'erreur, autant cette même puissance, sous une direction nettement catholique, favorise le règne de la vérité parmi les fidèles.

Or le prêtre parmi son peuple n'est-il pas à la fois gardien de la morale et missionnaire de la vérité ? peut-il, dans sa lutte contre le mal, négliger l'appoint d'un si précieux secours ? a-t-il le droit de dédaigner ou de feindre d'ignorer le quotidien catholique qui porte chaque jour au foyer chrétien avec une information de choix, la vulgarisation des bons principes, l'interprétation pratique des enseignements de notre mère la sainte Église, et les sages directions de ceux que l'autorité ecclésiastique a proposés comme guides à la saine opinion publique ?

---

(1) Je vous donne un commandement nouveau : que vous vous aimiez les uns les autres (Jean, XIII, 34).

Le prêtre se doit donc à lui-même de faire connaître de son mieux, — et son mieux, c'est beaucoup, — le journal catholique.

\* \* \*

Mais comment faire connaître ce qu'on ne connaît pas, ce qu'on ne connaît que de nom, ou d'après des renseignements d'occasion ?

Pour connaître le journal catholique, cela va de soi, il faut le lire ; ce n'est pas à dire cependant qu'il faille en lire toutes les moindres nouvelles ; non ; mais il faut, par exemple, s'astreindre à en suivre la page de rédaction ; « s'astreindre » c'est le mot, car la loi du moindre effort régit aussi nos lectures quotidiennes et fait souvent que, notre curiosité des nouvelles satisfaite, nous nous sentons beaucoup moins d'attraits pour le travail plus sérieux d'un tête à tête avec la direction du journal ; tant qu'on ne s'est pas entraîné à cette besogne, il faut chaque fois un nouvel effort de volonté pour se mêler, fût-ce de loin et par simple adhésion, à la défense des vrais principes philosophiques, religieux et nationaux, au triomphe desquels la presse catholique se dévoue.

Le grand reproche qu'on peut faire à notre classe instruite c'est de ne pas comprendre l'utilité de suivre assidûment, ce qui ne veut pas dire : en aveugle ou en esclave, la pensée du journal catholique ; un grand nombre pourtant n'ont pas d'autre ressource pour alimenter la somme de leur connaissances en catéchisme ; et tous restent libres d'ailleurs de passer outre l'opinion de ce journal dans les matières sujettes à la discussion.

Il faut savoir tenir compte du bien que fait le journal catholique surtout quand on croit devoir différer d'opinion avec lui ; notre amour-propre nous poussant naturellement à ne plus aimer ce qui contrecarre nos goûts, nos vues et nos prévisions, efforçons-nous d'être justes et de lire le journal en question, même quand il nous a paru errer sur un point ; songeons avant tout aux intérêts supérieurs qu'il est chargé de promouvoir et sacrifions-leur nos intérêts particuliers.

\* \* \*

Faisons plus, faisons mieux, défendons le journal catholique. Si nous le lisons bien nous serons en mesure de le faire avec fruit.

Trois catégories de gens l'attaquent : d'aucuns qui ne le voient à peu près jamais, d'autres qui ne le comprennent pas, d'autres enfin qui ne veulent pas le comprendre.

Les premiers sont faciles à désarmer ; il suffit de leur demander s'ils lisent habituellement le journal dont ils parlent avec tant de désobligeance, de fatuité ou de haine ; quand ils ont avoué que non, ce qui leur coûte toujours un peu, il ne reste plus qu'à suspendre la discussion jusqu'à ce qu'ils aient mieux étudié leur sujet.

La tâche devient plus ardue quand il faut se mettre en frais d'expliquer à ceux qui n'ont pas su la comprendre la pensée du journal ; on en vient à bout tout de même, l'expérience l'a maintes fois prouvé ; le résultat dépend du soin avec lequel on s'est renseigné ; il dépend aussi beaucoup du degré d'intelligence de celui qui attaque.

Pour ce qui est des ennemis du journal qui ne veulent pas comprendre, cherchons avant tout à découvrir lequel de leurs intérêts le journal qu'ils n'aiment pas a pu léser ; n'entamons pas de discussion sans avoir trouvé ce premier obstacle, sans avoir fait comprendre et fait admettre le bien fondé de la ligne de conduite qui les a indisposés, surtout n'hésitons pas à entreprendre la conquête de pareils sujets. Ils leur reste toujours quelque chose de ce qu'on leur dit, et, d'ailleurs, nous avons le beau rôle, car c'est toujours plus facile de défendre la vérité que l'erreur ; chaque fois que nous défendons le bon journal nous pouvons nous rappeler que les directeurs légitimes de l'opinion catholique puisent leur compétence avant tout dans les principes auxquels la Sainte Église garde une inviolable et traditionnelle fidélité, qu'ils suivent la direction de leur évêque, et qu'ils servent exclusivement la cause du Souverain Pontife.

\* \* \*

Lire le bon journal, en parler souvent, faire tomber de temps à autre un préjugé qui lui nuit, c'est, par le fait même, en favoriser la diffusion, et d'une excellente manière. Ce n'est pas tout en effet d'admirer l'œuvre, ses moyens d'action, ses travaux et ses résultats ; il faut aussi convaincre les gens de son utilité et du devoir qui incombe à chaque fidèle de l'aider à « restaurer toutes choses dans le Christ. »

Ceux qui trouvent le plus à désirer, dans le journal, ne devraient-ils pas, logiquement, être aussi les plus ardents ouvriers de sa diffusion, sachant bien que plus les ressources de l'œuvre augmenteront plus elle améliorera ses différents services et plus, par conséquent, elle satisfera ceux qui la veulent puissante et parfaite.

On a le rôle facile quand on n'a qu'à émettre des lamentations et des vœux : mais comme chacun d'entre nous l'oublie facilement, en jugeant le travail d'autrui !

Pour ces raisons et d'autres encore, pour la raison très simple et suffisante que la diffusion du journal catholique doit faire l'objet des préoccupations constantes de notre zèle, attachons-nous à répandre dans le peuple que l'erreur veut gangrener le contrepoison de la bonne presse.

\* \* \*

Convaincus de nos devoirs envers une œuvre jugée opportune et nécessaire par le Souverain Pontife et par l'autorité diocésaine formons ou renouvelons la résolution de nous y intéresser plus que jamais, de la soustraire à l'influence néfaste du préjugé, d'en multiplier autour de nous dans la mesure même de notre influence et de nos forces les bienfaisants effets.

V. G.

---

---

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### LE CONOPÉE DU TABERNACLE

Q. — 1° Le conopée est-il obligatoire, même quand la porte du tabernacle est très riche et artistique ?

2° Quelle forme doit avoir le conopée ?

3° Le conopée peut-il être fait avec une étoffe transparente, v. g. avec de la tulle ?

4° Que faut-il penser de ce que je me permets d'appeler *salva reverentia* le « décolletage » des tabernacles, c'est-à-dire de cette bande étroite d'étoffe dont l'on entoure quelquefois la porte du tabernacle en guise de conopée ?

R. — 1° La Sacrée Congrégation des Rites, à la suite du Rituel Romain, fait une stricte obligation de couvrir d'un conopée de

drap d'or ou d'argent, de soie ou d'autre matière décente, le tabernacle du Saint Sacrement. Les *Ephémérides Liturgiques* affirment que ce n'est pas un simple conseil, mais une obligation sous peine de péché, pour la bonne raison que Rome ne cesse de rappeler cette obligation et ne manque jamais une occasion d'en presser l'exécution par les décrets les plus clairs et les plus absolus (S. R. C. 3035, 3456, 3562, 4000).

Il faut un conopée, malgré la coutume qui pourrait exister (S. R. C. 3150) et malgré la richesse même du tabernacle où se trouve le Saint Sacrement (S. R. C. 3520).

— « Ce qui importe ici, dit Mgr Sauvé, ce n'est pas de faire admirer la sculpture ou la dorure artistique du tabernacle, mais de faire connaître et adorer Celui devant qui tout genou doit fléchir, en fixant par ce signe caractéristique le lieu où Il habite. » — « Le tabernacle, disent aussi les *Ephémérides Liturgiques*, n'a pas été établi pour être vu, mais bien pour renfermer la Sainte Eucharistie, et le conopée est comme une tente dont par la loi de l'Église doit être couvert le trône de l'amour. — On couvre bien, en effet, d'un pavillon les ciboires qui contiennent le corps de Notre Seigneur, quand même ces ciboires sont des œuvres d'art et d'une grande richesse.

2° « Le conopée, <sup>(1)</sup> dit Le Vavas seur, se compose de deux rideaux galonnés et ornés de franges ; ils sont de la hauteur du tabernacle et assez larges pour l'entourer (*opertum, cooperire, tegendum*, disent le Rituel et les décrets), ils sont réunis au sommet et se rejoignent devant la porte. Le conopée s'adapte parfaitement au tabernacle quand celui-ci se termine en cône ou en pyramide ; il est alors plissé au sommet et a l'aspect d'une tente. »

Le Vavas seur dit bien qu'on ne pourrait pas remplacer le conopée par une bande d'étoffe fixée devant le tabernacle. Barbier de Montault dit à son tour qu'il serait mesquin de réduire le pavillon à un simple rideau garnissant le devant ou la porte. Mais quand la structure du tabernacle ne se prête pas à la forme régulière que doit avoir le conopée, comme c'est le cas pour beaucoup de nos tabernacles, l'on se contente, pour atteindre le but de la loi, d'un voile assez ample pour couvrir non pas seulement la porte mais toute la face antérieure du tabernacle.

Quand on veut doter son église d'un autel convenable, il ne faut pas laisser l'entrepreneur s'acquitter de sa tâche au petit bonheur. Cela ne coûte pas plus cher de se conformer un peu aux règles de l'iconographie chrétienne et de tenir compte du symbolisme admirable de nos églises et des choses qu'elles ren-

(1) « Pavillon est le terme français, dit Barbier de Montault, que ne peut remplacer l'expression *conopée* qui est toute récente et ne dit rien. » — Toutefois, à la suite de Le Vavas seur et de Velghe, nous employons ici le mot *conopée*.

ferment. Par exemple cette dénomination de tabernacle (*tabernaculum*) lui vient de ce que, au moyen-âge, la forme générale était celle d'une tente, comme l'a démontré Viollet-le-Duc. Pourquoi alors ne pas conserver à nos tabernacles cette forme traditionnelle, à laquelle s'adapte si bien le conopée voulu par le Rituel ?

3° Il ne convient pas du tout (*dedecet omnino*), disent les *Ephémérides Liturgiques*, de se servir pour le conopée d'une étoffe transparente, comme la tulle, par exemple.

4° C'est évidemment fait avec de bonnes intentions. On veut ne pas échapper à la loi du conopée et en même temps l'on ne veut pas que la richesse du tabernacle ne serve qu'à honorer Notre Seigneur. Quand on entre ainsi dans cette voie de l'arbitraire, on est bien exposé à faire des choses étranges. Il arrivera, par exemple, qu'à côté d'une porte de tabernacle plus qu'ordinaire laissée à découvert, l'on cachera des sculptures en marbre bien fouillées et d'une réelle valeur artistique. Le mieux, en ces sortes de choses, comme en tout le reste d'ailleurs, est d'obéir aux prescriptions de l'Église, mettant de côté nos mesquines préoccupations de vanité ou de *catinage*.

N. B. — Il y a un bon nombre de personnes pieuses qui consacrent leurs loisirs aux travaux de l'Œuvre des Tabernacles. S'il arrive à quelqu'une d'entre elles de voir dans quelque église une conopée écourté, fané ou malpropre, qu'elle se hâte d'en préparer ou faire préparer un beau neuf et qu'elle ne craigne pas de l'offrir au recteur de cette église, qui en sera très heureux. C'est une touchante manière de manifester notre amour à l'Hôte divin de nos tabernacles.

---



---

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### FRANCE

**La part des catholiques.** — Vingt-cinq mille prêtres sont à l'armée. Plus de douze cents d'entre eux sont morts au front, depuis le commencement de la guerre. Des milliers sont blessés ou cités à l'ordre du jour. Quant aux catholiques tombés au premier rang, on ne les compte plus. La famille Veuillot, par exemple, a perdu deux de ses membres sur les champs de bataille. Le général de Castelnau, le chef d'état major général de l'armée, celui que le grimaçant et malfaisant Clémenceau s'imagina injurier en le traitant de « capucin botté », a eu trois de ses fils tués à l'ennemi.

Espérons que le rôle joué par les catholiques dans la présente guerre ouvrira les yeux de ceux qui jusqu'ici ont traité en parias les plus dévoués et les meilleurs des Français.

**Mort chrétienne.** — M. Francis Charmes, directeur de la *Revue des Deux-Mondes*, est mort en vrai chrétien ; dès qu'il eut connaissance de la gravité de son état, lit-on dans la *Croix* de Paris, il se confessa et reçut l'Extrême-Onction dans la plénitude de son intelligence et de sa volonté.

Encore une personnalité marquante des lettres françaises à qui la religion et le commerce des idées n'avaient pas paru incompatibles.

**Souci de politiciens obtus.** — Le souci de la persécution religieuse ne cesse pas de hanter les cerveaux obtus de certains politiciens.

Pour eux périssent la France, si elle doit redevenir catholique. Aussi remarque-t-on une recrudescence de persécution, de calomnies contre le Pape, l'Église et les catholiques. Et la censure qui laisse passer toutes les calomnies contre l'Église et les prêtres, joue des ciseaux quand les journaux catholiques veulent protester comme il le faut. Et le gouvernement ne fait rien pour clorer le bec ou pour ligoter la plume de ceux qui accusent les prêtres et les catholiques d'envoyer de l'argent à Guillaume, d'être la cause de la guerre, etc.

Nous avons constaté combien furent rares, modestes, parcimonieuses et gauches les interventions du pouvoir contre ces calomniateurs, ces semeurs de discorde soudoyés par les Allemands. Un commandant de place, deux sous-préfets, un juge de paix : voilà, en dix-sept mois, le grand total de ceux qui ont rendu justice aux catholiques et mis au pilori les canailleries des « Boches de l'intérieur ».

**Pour déchristianiser le front.** — Sur divers points du front, par un rigorisme inexplicable, des mesures ont été prises pour rendre toute manifestation religieuse impossible. Chose bizarre, sur des ordres partis on ne sait d'où, on a même eu le triste courage de faire cesser, au moment des fêtes, une organisation locale du service militaire qui assurait, pour le bien de tous, la liberté du service religieux. Ailleurs un médecin-chef de train sanitaire, non seulement ne permet pas de célébrer la messe dans un wagon, lorsque le train est au repos et en dehors des heures de service, restriction purement vexatoire, mais il a repéré la toute petite valise qui permet aux prêtres de célébrer au dehors dans les moments de liberté et il interdit de la transporter.

Un autre organise les heures de service des prêtres ambulanciers de telle sorte qu'ils soient dans l'impossibilité de dire la messe.

Seulement quand il s'agit des juifs et des musulmans, les circulaires ministérielles abondent pour recommander de leur faciliter l'exercice de leur culte.

**Symptôme inquiétant.** — « Dans l'ensemble, écrit le correspondant romain de la *Semaine Religieuse de Montréal*, les idées religieuses chez le soldat du front diminuent d'intensité. Certes, il y a de beaux exemples à citer, non seulement parmi les prêtres, mais parmi les simples soldats, auxquels le métier des armes n'a point fait perdre la foi de leurs ancêtres. Mais, d'une façon générale, les pratiques religieuses sont moins suivies, les sacrements moins fréquentés, et l'immoralité, en arrière de la ligne de feu, fait des progrès toujours grandissants. Voilà les constatations

que font les chefs catholiques et elles sont bien attristantes. Les mêmes officiers qui, il y a un an, se félicitaient de l'esprit chrétien de leurs troupes, trouvent qu'il n'en est plus de même aujourd'hui. Que ce soit à cause de la contagion des excitations mauvaises, ou à cause du prolongement d'une guerre dont on ne voit pas la fin, ou à cause enfin du découragement qui s'empare des masses en présence d'une situation sans issue, il est reconnu que, dans l'ensemble, le soldat du front est moins religieux qu'au commencement de la guerre, et que le soldat à l'arrière ne l'est plus du tout ».

La guerre n'est probablement pas près de finir. Il y a encore trop de choses sales à laver dans le sang.

#### ANGLETERRE

**Supplique à Notre-Dame de Lourdes.** — La veille de la fête de l'Immaculée-Conception, à l'issue du chapelet récité à Lourdes, au pied du saint rocher des Apparitions, on vit S. G. Mgr Schœpfer déposer sur l'autel de la Grotte un volumineux paquet.

C'étaient, réunies par un ruban de soie blanche, des centaines de feuilles de papier *in quarto*, sur lesquelles étaient consignés les noms d'environ 27,000 soldats et marins de l'empire britannique. Dans l'impossibilité d'accomplir en personne le pèlerinage de Lourdes, ces braves avaient voulu qu'à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception leur signature fût déposée dans la Grotte miraculeuse, en témoignage d'amour et d'inébranlable confiance.

Mgr l'Évêque de Tarbes et de Lourdes fit ensuite l'éloge des soldats catholiques de la Grande Bretagne dont la piété envers la Sainte Vierge se manifestait si bien et rivalisait avec celle des soldats français.

#### BELGIQUE

**Un discours du primat.** — S. Em. le cardinal Mercier avec un courage admirable console la Belgique souffrante et maintient haut les cœurs. Son prestige, sa foi, sa dignité devant l'ennemi, sa parole savent accomplir cette tâche.

Dans une récente manifestation de piété et de patriotisme, à laquelle prirent part plus de 50,000 pèlerins, devant la statue de Notre-Dame de Lourdes, à Jetté, faubourg de Bruxelles, le primat de Belgique prononça un magnifique discours, dont voici quelques passages :

« Il ne se passe pas de jour que je ne reçoive de l'étranger, d'amis de toutes les nations, des lettres de condoléances qui se terminent presque toujours par ces mots : « Pauvre Belgique ! » et je réponds : « Non, non, pas pauvre Belgique (acclamations), mais grande Belgique (acclamations), héroïque Belgique (acclamations).

« C'est ce qui déconcerte les hommes qui, depuis un an, sont parmi nous. Voilà « un an » qu'ils vivent parmi nous et ils ne nous connaissent pas encore ! Ils sont stupéfiés ! C'est que, d'une part, personne ne murmure, tous nous respectons et nous continuerons à respecter leurs

règlements. Mais d'autre part, *pas un cœur ne s'est donné à eux.* (Longs applaudissements).

« *Nous avons un roi! Un seul roi, et nous n'aurons jamais qu'un roi.* » (Tonnerre d'applaudissements, acclamations interminables).

« Vous donnez maintenant un spectacle réconfortant : vous êtes ici des milliers pour invoquer la Vierge de Lourdes ; encore un peu de patience et bientôt vous reviendrez saluer, remercier le Sacré Cœur et la Sainte Vierge de Lourdes, aux plateaux de Kœkelberghe et de Jette. »

**A Rome.** — Le gouvernement allemand s'est enfin décidé à donner au cardinal Mercier l'autorisation de se rendre à Rome. Le primat de Belgique est présentement dans la Ville Éternelle. Le Saint-Père lui a accordé plusieurs audiences. Il doit retourner bientôt dans son pays.

**Une réponse.** — Mgr Heylen, évêque de Namur, passant en Suisse pour se rendre à Rome, a confirmé la nouvelle qu'au mois de novembre dernier il a adressé au gouverneur général von Bissing, ainsi qu'à tous les ministres étrangers ou consuls généraux résidant en Belgique, au Vatican et à tout l'épiscopat belge, une longue réponse au dernier *Livre blanc* allemand par laquelle il réfute, d'une manière péremptoire, toutes les accusations portées par le gouvernement impérial contre les populations civiles et le clergé belges.

**Lettre sans réponse.** — S. E. le cardinal Mercier et, avec lui, les évêques de Namur, de Liège et de Tournai ont adressé à l'épiscopat allemand une lettre collective lui demandant d'intervenir auprès du gouvernement impérial pour le décider à ordonner une enquête officielle sur les atrocités perpétrées en Belgique, par les envahisseurs.

A cette lettre, l'épiscopat allemand n'a pas jugé opportun de répondre.

**S. G. Mgr Heylen à Rome.** — S. G. Mgr Heylen, évêque de Namur, a pu se rendre à Rome, en suivant l'itinéraire que les autorités allemandes lui avaient fixé par Mayence et la Suisse. Il a fait ce voyage spécialement pour se procurer les ressources nécessaires à la subsistance du clergé des parties des diocèses de Reims, Soissons, Nancy et Verdun occupées par les Allemands et que le Saint-Siège a mises sous sa juridiction.

Ces prêtres français, séparés de leurs évêques et privés de tous traitements, sont plongés dans une véritable indigence. Mgr Heylen, malgré les difficultés avec lesquelles il est aux prises lui-même, est parvenu à se procurer à leur intention et à leur faire distribuer 50,000 marks ou 62,000 francs, mais il estime indispensable de pourvoir sérieusement à des nécessités qui deviennent douloureuses.

L'évêque de Namur est venu soumettre aussi au Saint-Siège des questions se rapportant à l'organisation du ministère pastoral en son propre diocèse et que fait surgir l'insuffisance actuelle du nombre de prêtres, et en même temps régler, en vue de leur ordination, la situation canonique des séminaristes français qu'il a recueillis dans son Séminaire.

Le Saint-Père lui a permis d'accorder à ses prêtres la faculté de bîner durant le semaine afin d'assurer le service religieux dans toutes les paroisses. Il a confié à sa prudence le soin d'appeler aux ordinations les

séminaristes français recueillis dans son Séminaire. Il lui a aussi remis pour être distribués aux prêtres français des régions envahies, 40,000 francs représentant les honoraires de 20,000 messes et s'est réservé de leur procurer encore des secours ultérieurs.

#### ÉTATS-UNIS

**Mort de Mgr Scannell.** — S. G. Mgr Richard Scannell, évêque du diocèse d'Omaha, est décédé dernièrement à l'âge de soixante-dix ans. Mgr Scannell était né dans le comté de Cork, en Irlande, en 1845, et il avait étudié la théologie au All Hallows College.

Il vint en Amérique après avoir été ordonné prêtre et fut successivement curé de la paroisse de Saint-Colomban, recteur de la cathédrale de Nashville, administrateur du diocèse de Nashville, recteur de l'église Saint-Joseph, à Nashville ; il fut d'abord nommé premier évêque de Concordia, Kansas, et consacré le 30 novembre 1887, puis, enfin, nommé évêque d'Omaha, le 31 janvier 1891.

**Quatre-vingt-quatre ans.** — Le plus ancien hebdomadaire catholique des États-Unis a célébré son quatre-vingt-quatrième anniversaire il y a quelques semaines. Il s'appelle le *Catholic Telegraph* et est publié à Cincinnati.

A quand le quatre-vingt-quatrième anniversaire du quotidien catholique ?

**Quotidien catholique.** — Chicago verra bientôt paraître dans ses murs le premier quotidien catholique de langue anglaise aux États-Unis. Il est plus que temps ; mais mieux vaut tard que jamais. Le nouveau journal, qui s'appellera le *Daily Estate*, s'est donné un précurseur hebdomadaire, le *Sunday Estate*, destiné à lui préparer les voies ; les deux sont publiés par la Nuncio Publishing Co., de Chicago.

Le *Daily Estate* sera catholique avant tout.

**Mort en exil.** — Le général Huerta, ancien président du Mexique vient de mourir à El Paso, Texas. Peu d'hommes d'État ont été plus honnis, plus vilipendés que lui. Si discutables qu'aient été ses procédés, il n'est peut-être pas sans à propos de rappeler que cet homme était catholique et s'était entouré de catholiques au moment de son arrivée au pouvoir. C'est sûrement pour cette raison qu'une si forte pression fut exercée par la franc-maçonnerie et ses adeptes pour le renverser. Le gouvernement des États-Unis, en particulier, a employé tous les moyens pour le faire tomber. Et sait-on en qui le président Wilson a mis sa confiance pour rétablir la paix au Mexique ? En Villa et Carranza, deux individus qui font profession, l'un de massacrer les Américains, l'autre de persécuter les catholiques. Le gouvernement de Huerta ne fut pas exempt d'erreur, tant s'en faut, mais du moins il n'est pas entaché d'assassinat et de persécutions. « La lumière se fera peut-être un jour, écrit *La Semaine Paroissiale* de Fall-River, sur les véritables sentiments de Huerta, et l'histoire sera peut-être moins sévère pour cet homme que ne le furent ses contemporains.

## LES LIVRES

*Troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.* Album-Souvenir. Publié par le comité du Monument de la Foi. Brochure in-4°, superbement illustrée. En vente au prix de 25 sous, chez les libraires de Québec et à la maison Sainte-Marguerite, 105, rue des Stigmates, Québec.

L'année 1915, qui marquait le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada, a vu s'élever dans notre ville de Québec un superbe monument commémoratif de ce glorieux anniversaire. Le comité du monument, au zèle et au travail duquel on doit l'exécution de ce projet, a eu l'heureuse idée de clore l'année jubilaire par une édition de luxe d'un superbe album-souvenir. Cet album renferme 36 gravures intéressantes, non comprise celle de la couverture, joli travail artistique dû à un jeune dessinateur de Québec.

Cet album-souvenir de l'année jubilaire est une très belle page historique sur l'établissement et l'épanouissement de la foi au Canada ; c'est un souvenir ému et bien légitime donné à la mémoire de nos premiers missionnaires.

Nous ne saurions trop encourager nos lecteurs à se procurer cet album-souvenir, dont le profit de vente retournera au trésorier du comité du monument commémoratif.

*Prisonnier des Allemands*, par un prêtre de la Société des Missions Étrangères, infirmier militaire. Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette). Vol. in-16, de VII-160 pages. Prix : 1.50 franc.

L'auteur de ces pages vécues a été fait prisonnier par les Allemands le 17 septembre 1914, et, quoi qu'appartenant à une formation sanitaire, il n'a été relâché qu'au bout de 10 mois. Il a passé ce temps à soigner des soldats blessés et enfermés dans les ambulances allemandes, et quelles ambulances ! à Chauny et à Avesnes, en France, — au milieu des soldats et des officiers français internés à Wetzlar, à Mayence, à Stras-lund, en Allemagne. Tout ce qu'il raconte, il l'a vu, et il ne raconte rien d'autre chose. Le style est alerte, vif, coloré ; le sourire, l'émotion, le courage, la tristesse, les misères physiques et morales, les faits et les descriptions remplissent ce petit volume qui nous révèle avec précision et vérité le sort d'un grand nombre de français

---

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter, s'il y a lieu, le plus tôt possible.**

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### FAITS ET ŒUVRES

#### LES RETRAITES FERMÉES

*L'article qui va suivre a paru dans le « Devoir » du samedi, 22 janvier, sous le titre : Les Retraites Fermées à la Villa Saint-Martin, en 1915.*

*L'auteur a vu de très près tout ce dont il parle, car cette œuvre salutaire des retraites fermées, il en fait son œuvre : il en parle, il en écrit et, à la Villa Saint-Martin, il la dirige avec zèle et compétence.*

*Sa parole vaut donc plus que toutes celles que nous aurions pu dire.*

*Et voilà pourquoi nous la donnons, sans rien y changer, à nos lecteurs qu'elle renseignera et édifiera.*

Une nouvelle année vient de se clore pour les retraites fermées. Quelques chiffres et quelques observations intéresseront sans doute les amis de l'œuvre, tous ceux qui en ont bénéficié, tous ceux aussi — et qui peut se flatter de n'en pas être ? — qui en bénéficieront un jour.

La Villa Saint-Martin reçut en 1914 huit cent quarante retraitants. Augmentation considérable sur l'année précédente : celle-ci n'en avait compté que trois cent quatre-vingt. La nouvelle installation de l'œuvre explique cette étonnante progression. Elle venait de quitter l'humble Villa la Broquerie pour un édifice plus spacieux ; au lieu de ne fonctionner que l'été elle fonctionnait toute l'année ; de vingt, le nombre des chambres de retraitants était monté à quarante.

Évidemment une telle augmentation ne pouvait se répéter en 1915. Les causes principales n'existaient plus. Nous rêvions cependant d'aller jusqu'à mille. Grâce à Dieu, notre rêve s'est pratiquement réalisé. Nous avons atteint le millier moins deux, exactement 998.

Sait-on bien tout ce que cela signifie : neuf cent quatre-vingt-dix-huit retraitants ? Essayons de le faire voir. Pour plus de clarté, nous procéderons par étapes.

1° 998 hommes laissent durant trois jours leurs occupations, leur foyer, leur vie habituelle. Jusqu'ici rien de bien extraordinaire, quoique cependant, à cette époque surtout, cette absence puisse, dans plusieurs cas, représenter d'assez lourds sacrifices. Tout le monde n'est pas voyageur de commerce, et nous en connaissons, parmi ces neuf cent quatre-vingt-dix-huit, qui n'avaient jamais quitté leur famille. Ils ont dû faire un louable effort. D'autres, et leur cas est plus admirable encore, se sentaient retenus par leur profession, leur métier. Ils ont réussi à se dégager, non sans quelques risques, sans la perte presque certaine de quelque argent. Ils l'ont sacrifié généreusement. Déjà pour un bon nombre, ce seul fait de s'absenter trois jours, apparaît comme un acte méritoire. Poussons plus avant.

2° 998 hommes laissent durant trois jours leur foyer. Pourquoi? Pour s'enfermer dans la solitude. Voilà, du coup, qui devient extraordinaire. S'absenter par affaire ou par plaisir, passe encore. L'un et l'autre sont naturels. Le commerce l'exige assez souvent, le repos aussi parfois. Mais s'absenter pour aller vivre dans la solitude, c'est-à-dire dans une maison religieuse, dans une atmosphère imprégnée de mysticisme, dans des cellules grandes comme la main, aux murs blancs, sans autre ornement qu'un crucifix et un pieux tableau, dont tout le mobilier se réduit à un lit, une table, une chaise, et un prie-Dieu, au milieu de pensées austères, d'exercices austères, parfois aussi, de figures austères; non, cela n'est pas normal. Et pour que ces neuf cent quatre-vingt-dix-huit hommes, hommes d'affaires ou de profession, hommes très occupés, hommes sérieux, fassent cela en plein XXe siècle, il faut vraiment que la grâce divine souffle fort dans leurs âmes, et que la Providence ait sur eux des vues spéciales. La solitude, a dit le P. de Ravignan, est la patrie des forts. C'est là que Dieu conduit ceux à qui il veut parler de plus près, à qui il désire communiquer ses dons les plus précieux, qu'il prédestine à des œuvres d'élite. Lui-même l'a répété plus d'une fois dans les Saintes Écritures. Et il l'a prouvé par de nombreux exemples: témoins les premiers apôtres, témoins les ermites du désert, témoins maints hommes et maintes femmes de tous les siècles, sans oublier le nôtre.

Nous voici donc dès maintenant en face d'un événement dont on ne peut nier l'importance: 998 hommes conduits par

Dieu dans la solitude. Et ce n'est que la deuxième étape du fait que nous analysons.

3° Voici la troisième. Ces 998 hommes, qui laisse leur foyer et s'enferment dans la solitude, gardent durant ces trois jours le plus rigoureux silence. Seule une récréation d'une heure après les repas du midi et du soir vient l'interrompre. Tout le reste du temps, l'esprit tourné vers Dieu, ils prient, ils réfléchissent, ils méditent, ils ouvrent leur conscience à un prêtre et en reçoivent les avis, bref, ils font ce qu'on pourrait appeler une cure spirituelle, ils soumettent leur âme, comme d'autres soumettent leurs corps, à une série d'exercices rigoureux, à un traitement méthodique, qui la purge, la transforme, l'élève, l'ouvre toute grande aux effusions de la grâce.

Il faut avoir été le témoin attentif de cette opération surnaturelle, il faut en avoir suivi les phases diverses, étapes par étapes, non seulement dans son rayonnement extérieur, mais surtout dans ses développements intimes, au fond d'une âme, avoir vu le travail profond et régénérateur qui s'y fait peu à peu, pour en comprendre toute l'importance, pour se rendre compte des forces nouvelles qu'elle crée, qu'elle va jeter dans la lutte séculaire, au service du bien, frémissantes, priantes, agissantes.

Et ce sont des hommes du monde qui subissent cette cruauté, qui se plient à ses exigences austères, des hommes — nous l'avons déjà dit — pressés par de multiples affaires, dont les uns occupent les premières places, dans les professions libérales, les autres dans la finance, les autres dans le commerce, les autres dans la politique ou la magistrature, hommes de tout âge et de tout caractère, peu portés ordinairement par nature à la solitude et au silence.

Comprend-on maintenant de quel sens sont chargés ces simples mots : 998 retraitants ? ce qu'ils représentent d'extraordinaire et d'admirable, ce qu'ils laissent entendre de sacrifices librement consentis et de grâces précieuses reçues, ce qu'ils promettent de vitalité chrétienne affluant dans la société, de généreux dévouements aux tâches nobles et d'éclatants triomphes pour la vérité ?

A ces quelques traits rapidement esquissés, nous aurions pu en ajouter d'autres : cette fidélité, par exemple, chez la plupart, dès qu'ils ont goûté une fois la retraite, à y revenir chaque

année, cette ardeur pour que leur exemple soit imité, ce désir de mieux faire connaître leur religion afin de la mieux défendre, cette tendance à se grouper dans des associations professionnelles catholiques. Ces fruits, on commence à les remarquer car ils se traduisent de plus en plus en actes : le cours d'apologétique du lundi soir, le cercle catholique des voyageurs de commerce, l'organisation de telle paroisse, le dévouement inlassable de tels membres de l'A. C. J. C., de la Ligue antialcoolique, du Syndicat des Employés aux œuvres religieuses et sociales. Nous l'avons établi plus longuement ailleurs, et nous nous contentons de le répéter ici : c'est une élite qui se forme, élite de chrétiens convaincus, dévoués, agissants.

A ce renouveau, l'année 1915 aura largement contribué. Puisse l'année 1916 y contribuer plus largement encore ! Nous attendons cette faveur de Dieu d'abord, des amis de notre œuvre ensuite, de ceux qui la comprennent et l'ont déjà aidée : prêtres, anciens retraitants, journalistes. Qu'ils veuillent bien tous recevoir ici, avec l'expression de notre profonde gratitude, l'assurance des espoirs que nous fondons sur leur active collaboration pour l'année 1916.

JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S. J.

P. S. — De ces 998 retraitants, partagés en 46 retraites, 945 étaient de langue française et 53 de langue anglaise. Lachine tient la tête des paroisses avec 4 retraites et 124 retraitants. Les principales professions sont représentées par 69 voyageurs de commerce, 68 cultivateurs, 67 marchands, 57 ouvriers, 37 notaires, 30 médecins, 26 instituteurs, 21 juges et avocats, 20 ingénieurs civils et architectes. En outre, un bon nombre d'hommes d'affaires : financiers, courtiers en immeubles, agents d'assurances, de comptables et d'employés de banque, et 40 prêtres dont un évêque. Faire la statistique des associations est plus difficile. Le même homme appartient parfois à plusieurs, et il en est qui, venus avec un groupe professionnel, ne se sont pas inscrits comme membres de leur association. Nous pouvons dire cependant que l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française eut 4 retraites suivies par 127 de ses membres, et le Tiers Ordre 4 aussi suivies par 70.

J.-P. A., S. J.

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 31  
décembre 1915 - - - - - \$772,698.99

### L'ANNÉE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 décembre 1915.

ANNÉES	SECTIONES	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
(31 déc) 1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1913	349	24,492	47,957	428,745.81
1915	455	32,155	61,468	772,698.99

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous  
aurez une idée des sommes énormes dont disposeront  
Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer  
les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau-Chef : 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million huit cent quarante-huit mille six piastres et quarante-sept centimes.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	- - - - - PAR MOIS - - - - -					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.83
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.93	742.70
3	188.41	376.89	565.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.05	510.19	765.48	1020.73	1275.88	1530.97
5	323.72	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1943.06
6	394.44	789.00	1183.80	1578.52	1973.05	2367.61
7	467.30	934.76	1402.49	1870.13	2357.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1627.79	2170.56	2713.06	3255.59
9	619.70	1239.61	1859.89	2480.07	3099.94	3719.80
10	699.38	1398.98	2099.01	2798.94	3495.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	866.04	1732.33	2590.19	3495.84	4332.12	5198.87
13	953.17	1906.60	2860.66	3894.48	4767.92	5721.81
14	1042.93	2086.13	3130.08	4173.67	5219.88	6260.06
15	1135.38	2271.09	3407.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1230.64	2461.64	3608.46	4924.93	6155.93	7389.91
17	1328.78	2657.95	3938.01	5317.67	6646.85	7976.00
18	1429.87	2860.19	4291.46	5722.29	7152.60	8582.91
19	1534.03	3069.55	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3271.21	4928.15	6568.61	8210.48	9852.29
21	1751.91	3504.35	5257.95	7011.05	8763.46	10515.90

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins	3 sous
de 5.00 à \$10.00	6 "
de 10.00 à 30.00	10 "
de 30.00 à 50.00	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

ÉPICERIES

BISCUITS

PROVISIONS

CONSERVES DE FRUITS

LÉGUMES

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

E

ante-

ELLES

Y tous  
fants,  
UN

ide de  
nes :

0.00

15.83  
12.70  
10.97  
10.87  
3.06  
7.81  
4.99  
5.59  
9.80  
8.05  
0.77  
8.37  
1.31  
0.06  
5.10  
6.91  
8.00  
2.91  
5.15  
7.29  
5.90

ALE

date  
aux

cent  
des  
t et  
les  
ans  
tar-

FONDÉE AU CANADA EN 1885

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs. Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE " VATICAN "

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTRÉAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS BOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU BREVIAIRE ROMAIN

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

### J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.



## La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

### PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitreaux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

## La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église - Téléphone 5502 - QUÉBEC.

**BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES.** — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc.  
Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIÈRE À PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. G., F. R. A. J. C.

A. A. P. G., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUÉBEC.

**ACHETEZ**

— VOS —

# FOURRURES

— A LA —

MAISON DE CONFIANCE

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADE,

QUÉBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 53, rue St-Pierre.  
**LIMOILOU**, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).  
**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 9.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**  
**BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

**COFFRETS DE SURETÉ** à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

**LA CAISSE D'ÉCONOMIE**, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles